

Séance de la commission préparatoire

Autor(en): **Thurler, J.B. / Cuony, Hip. / Grangier, L.**

Objekttyp: **Protocol**

Zeitschrift: **Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft = Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della Società Elvetica di Scienze Naturali**

Band (Jahr): **55 (1872)**

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

I.

SÉANCE

DE LA

COMMISSION PRÉPARATOIRE

du 19 Août 1872,

AU LYCÉE.

Comité annuel.

Président : MM. J. B. THURLER, D^r M.
Vice-président : » Hip. CUONY, pharmacien.
Secrétaire : » L. GRANGIER, professeur.

Comité central.

Président : MM. H. LOCHER-BALBER, D^r, prof.
Caissier : » J. SIEGFRIED.

Anciens présidents et délégués.

Bâle : MM. P. MERIAN, conseiller.
Berne : » B. STUDER, D^r, professeur.
Genève : » Alph. FAVRE, professeur.
Neuchâtel : » L. COULON, direct. des Musées.
Schaffhouse : » AMSLER-LAFFON, ingénieur.
Vaud : » F. FOREL, D^r, professeur.
Zurich : » A. MOUSSON, D^r, professeur.

1. Après quelques mots de bienvenue, adressés par le président aux membres présents, l'ordre des tractanda proposé par le Comité annuel est approuvé.

2. Il est donné lecture de la liste des candidats présentés pour devenir membres ordinaires de la Société helvétique. La Commission décide de la soumettre avec préavis favorable à l'assemblée générale.

3. Les comptes du Comité central ayant été soumis, conformément aux statuts, à l'examen préalable d'une commission composée de MM. Albrecht Muller, à Bâle, Frédéric Roux, à Nyon et Bernard Studer, pharmacien, à Berne, et ayant été reconnus exacts, on décide de proposer à l'assemblée de les adopter et d'en donner décharge avec remerciements à M. Jacob Siegfried, caissier central.

4. Ensuite d'une démarche faite par le Comité central, Schaffhouse s'est offert à recevoir la Société helvétique en 1873. La Société cantonale qui s'y est constituée a choisi pour son président M. le Dr Stierlin, médecin de district, que la Commission, d'accord avec le Comité central, proposera comme président annuel.

5. Les fonctions de M. le professeur Heer comme membre du Comité central étant expirées; en outre, M. Heer ayant donné sa démission par motif de santé, il est décidé de faire des démarches auprès de lui pour l'engager à ne pas priver la Société de ses éminents services, et de proposer éventuellement sa réélection.

6. La Commission Schlæfli ayant été privée d'un de ses membres par la mort de M. Pictet de la Rive, on proposera à l'assemblée, selon le vœu de cette Commission, de le remplacer par M. Henri de Saussure, de Genève.

7. La commission géologique propose également, par l'organe de son président, de présenter à l'assemblée

générale, comme membre de cette Commission, M. F. Lang, professeur à Soleure, en remplacement de M. Arnold Escher, décédé. Des propositions seront faites dans ce sens.

8. Le rapport du Comité central sera présenté à l'approbation de l'assemblée générale.

9. Il est donné un résumé du rapport et des comptes du bibliothécaire, qui conclut en demandant le maintien pour cette année du chiffre de 600 francs qui lui avait été alloué pour l'année passée. La Commission décide de proposer le maintien de cette allocation à la sanction de l'assemblée.

Il est aussi donné lecture des dons reçus pour la bibliothèque, et ces dons sont acceptés avec reconnaissance.

10. Le rapport de la Commission Schlæfli sur le meilleur mémoire en réponse à la dernière question mise au concours, sera lu à l'assemblée générale, et cette lecture sera suivie de l'ouverture du billet cacheté contenant le nom de l'auteur, qui sera proclamé par le président.

11. La Commission préparatoire prend connaissance des différents changements que la Commission Schlæfli propose d'apporter à ses statuts. On décide de proposer à l'assemblée l'adoption de ces modifications.

12. Le rapport de la Commission pour la phthisie pulmonaire n'ayant pu être prêt pour cette session, ensuite d'empêchements majeurs survenus au secrétaire de cette Commission, ce rapport est renvoyé à l'année prochaine.

13. Le rapport de la Commission géologique, ainsi que celui de la Commission géodésique et météorologique seront présentés à l'assemblée générale. Il en sera de même de celui de la Commission pour la publication

des mémoires. Le rapport de la Commission des glaciers n'étant pas encore arrivé, il n'a rien pu être décidé à cet égard.

14. Le Comité annuel propose de publier une nouvelle édition du catalogue des membres de la Société helvétique, lequel, datant déjà de 1866, est devenu insuffisant et d'un emploi excessivement difficile. L'allocation d'un crédit de 200 francs est demandé à cet effet. La Commission préparatoire est d'autant plus disposée à recommander cette réimpression à l'assemblée, que l'ancienne est presque épuisée. Elle proposera en outre de donner plein pouvoir à cet égard au Comité central.

15. Le Comité central, en signalant le nombre toujours croissant des membres qui se retirent de la Société helvétique, croit voir dans la quantité de fêtes de tous genres qui se succèdent chaque année, à peu près à la même époque, un motif suffisant de retraite pour bon nombre de nos membres; mais la majorité du Comité central en trouve un aussi dans l'organisation actuelle de nos sessions, laquelle date déjà de 1815. Elle propose d'en réduire la durée à deux jours et indique le moyen d'opérer cette réduction sans abréger le temps qui doit être consacré à la partie scientifique de nos réunions. La minorité du Comité central consentirait à une partie des modifications proposées par la majorité, mais désire qu'il ne soit fait aucune réduction dans le nombre des jours consacrés à la fête, parce que cela abrégerait considérablement les travaux des sections. D'autres propositions du Comité central ont trait à un changement à apporter au nom de *Schweizerische naturforschende Gesellschaft* qui sert ordinairement à désigner notre Société. On décide de donner préalablement connaissance des vœux du Comité central aux Sociétés cantonales au moyen d'une circulaire

qui leur sera adressée par le Comité annuel, et de renvoyer toute discussion ultérieure à la prochaine session.

16. Le Comité central ayant demandé qu'on lui adjoigne un secrétaire, on lui laisse plein pouvoir à cet égard.
